

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Parc du Château de Fouleng

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château de Fouleng*

Nom du jardin	Parc du Château de Fouleng
Date de création	vers 1867 ; début du XX ^e siècle
Province	Hainaut
Arrondissement	Soignies
Commune	Silly
Coordonnées	rue de l'Eglise ; 7830, Fouleng ;
Localisation	Latitude : 50.61947000000001 Longitude : 3.9242400000000544

Historique

Implantée au cœur du village de Fouleng, accompagné d'une ferme clôturée de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la propriété appartient au début du XVII^e siècle à la famille d'Ideghem qui la transmet par alliance aux Auxy de Fouleng puis aux Ysebrant de Difque, aux Mons d'Hericourt (en 1877) et enfin à la famille de la Serna qui la conserve de nos jours. L'imposante façade principale en brique et calcaire, flanquée de deux courtes ailes en pavillon, a été élevée en 1867 en avant-plan d'une aile antérieure de la première moitié du XIX^e siècle. Dans la foulée, une tourelle carrée est ajoutée contre cette aile primitive. Le parc traversé par le cours de la Dendrelette s'étire vers l'ouest. Ses aménagements résultent essentiellement de deux périodes de création : vers 1867, et au début du XX^e siècle (au plus tard vers 1920). Un important réseau de promenade traversant le coteau boisé à l'extrémité nord-ouest de la propriété apparaît sur la carte au 1/20.000 dressée en 1864. Les arbres les plus âgés, relevant de cette première période de plantation du parc - un tulipier et un groupe de trois platanes - sont plantés à proximité du cours de la Dendrelette. En regard de l'aile arrière du château figurent dès cette époque un enclos potager, aujourd'hui enherbé, suivi d'un long verger ne comptant plus que quelques rares fruitiers. La composition paysagère principale s'organise autour d'un plan d'eau en forme de esse aménagé au début du XX^e siècle au cœur des surfaces enherbées comprises entre les deux espaces de culture et le cours de la Dendrelette. Des groupes de hauts arbres plantés autour de ses berges délimitent clairement son emprise dans le paysage. Depuis l'unique chemin qui ceinture le parc, deux longues perspectives arborées s'ouvrent sur le château depuis l'extrémité ouest. Un anneau arboré devance la longue façade néoclassique de 1867. Une jolie scène composée relève la rencontre de ces deux promenades où une petite construction décorative surplombant le bras encaissé du ruisseau apparaît entre les troncs d'un tulipier et d'un grand chêne.

Description

Éléments architecturaux : Au-delà du bras d'eau qu'elle surplombe, maisonnette en brique peinte sous toiture à deux versants. Dans le grand sous-bois au nord du bras d'eau, glacière sous tertre annoncée par une façade en brique.

Éléments végétaux : En regard de la façade principale, un cercle de hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un tilleul (*Tilia platyphyllos*) et deux charmes (*Carpinus betulus*). En bordure du chemin qui contourne cette partie avant, un beau tulipier (*Liriodendron tulipifera*) au pied très large, un saule pleureur (*Salix babylonica*) et un chêne pédonculé (*Quercus robur*). Le long du chemin conduisant au potager, un tilleul (*Tilia platyphyllos*), un sophora (*Sophora japonica*), un marronnier (*Aesculus hippocastanum*) et deux châtaigniers (*Castanea sativa*) voisinant avec une ancienne charmille (*Carpinus betulus*). À la lisière

du sous-bois traversé par la Dendrelette, trois remarquables platanes (*Platanus x acerifolia*) taillés en têtes de chat. À proximité, des pins Weymouth (*Pinus strobus*) associés à des pins de Corse (*Pinus nigra* 'Laricio'). Aux abords du plan d'eau, un groupe de trois cyprès chauves (*Taxodium distichum*), un groupe de six hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et plusieurs sapins bleus (*Picea pungens* 'Glauca'). Derrière ceux-ci, un grand hêtre pourpre isolé (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea').

Potager : A l'ouest du château, longue surface désaffectée entièrement gazonnée, toujours ceinturée de murs de brique. Dans son prolongement, ancien verger délimité sur ses longs côtés par des haies de charme. La grande surface enherbée n'est plus relevée que par quelques fruitiers.

L'eau : Le cours naturellement encaissé de la Dendrelette traverse le parc au nord. À proximité du grand tulipier, une grande vanne à crémaillère détourne une partie du débit vers un bras d'eau rejoignant un plan d'eau dont les berges découpent les surfaces enherbées suivant les formes d'un esse. Au-delà de l'étang, à l'entrée du sous-bois, un tablier métallique de fortune enjambe le bras d'eau, remplaçant une passerelle arquée disparue.

État de conservation : L'état de ce petit parc paysager résulte de deux campagnes de création. La première, contemporaine de la construction de la façade du château (1867), comprend l'aménagement d'un réseau de promenades complexe au travers du coteau boisé compris au-delà du cours de la Dendrelette. Ces chemins se distribuent toujours à partir d'un point de rencontre à mi-coteau, en contre-haut d'une glacière sous terre. Un potager emmuré prolongé d'un verger occupe un long rectangle de terrain en regard de la ferme. Ces deux espaces de culture sont progressivement désaffectés. Enfin, quelques arbres (tulipier et platanes) relèvent de cette première époque. Au début du XX^e siècle est aménagé l'étang accompagné de diverses scènes plantées dont des groupes de hêtres pourpres et de cyprès chauves. Ces scènes constituent aujourd'hui l'attrait principal du parc depuis l'abandon progressif des promenades du coteau boisé. Le pont métallique arqué qui enjambait la Dendrelette au pied du coteau boisé a disparu et les différents ouvrages de régulation de l'eau sont pour la plupart à l'abandon.

Maintenance : Le coté boisé fait l'objet d'une gestion forestière programmée sur un plan à long terme, permettant le renouvellement progressif de la strate ligneuse et des cheminements qui traverse cette zone. L'ensemble des surfaces enherbées est fauché avec soins en particulier en limite des chemins et en bordure des rives de l'étang dont le tracé s'y découpe très nettement. Ces tâches essentielles suffisent à maintenir un état ordonné du parc.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 52/1

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 38/7 (Lens) Impr. coul. 1891

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 38/7

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 38/7/1-2

Bibliographie

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. MARDAGA, 1972 à 1997, vol.2, t.23, p. 580.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : 1,5 hectare

Informations complémentaires

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château de Fouleng*

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-09-26

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Paysager